



**VILLAGE
D'ENFANTS SOS
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

La chaleur d'un fare pour chaque enfant

SOMMAIRE

Découvrir l'association SOS Village d'enfant

Historique
Missions
Le Village d'enfant de Papara
L'équipe éducative
Actions et projets

Soutenir notre cause

Faire un don régulier ou ponctuel
Nous parrainer sur le long terme
Devenir bénévole
Léguer ses biens
Mettre en place une initiative
Nous parrainer en matériel
Partenariat d'entreprise

Rejoindre nos équipes

Devenir mère SOS
Devenir éducateur
Le psychologue au SOS Village d'enfant
Les aides familiales

Nous contacter



DECOUVRIR L'ASSOCIATION SOS VILLAGE D'ENFANT

Le village d'enfants SOS de Tahiti, situé à Papara, accueille **des frères et sœurs** orphelins, abandonnés ou dont la situation familiale perturbée nécessite un placement de longue durée. Le maintien de la fratrie, qui trouve avant tout sa légitimité dans l'article 371-5 du Code Civil, permet de redonner à ces frères et sœurs, séparés de leurs parents, le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

Préserver une fratrie séparée de ses parents, c'est lui donner une chance supplémentaire de réparer les blessures d'une enfance malmenée. Frères et sœurs poursuivent ainsi leur histoire et se construisent dans un esprit de famille, accompagnés par une mère SOS qui les guide au quotidien, dans un cadre de vie stable et sécurisant, et dans la durée, jusqu'à leur insertion sociale et professionnelle.

Historique

L'Association Village d'Enfants SOS de Polynésie, créée en 1993, est à l'origine du projet de la création du village d'enfants de Papara, avec le soutien de l'association SOS Villages d'Enfants de France. Depuis la lancée du projet et ce jusqu'à aujourd'hui, l'association polynésienne gère et administre le village et se dévoue à l'appel de la générosité du public pour compléter le financement des pouvoirs publics. L'Association française participe également au financement d'une part du fonctionnement, les liens historiques entre les deux associations étant solides et étroits (soutien financier de l'association française, aide technique et formation des cadres etc.).

Nos missions

Reconstruire un avenir pour les enfants

Les enfants ont souvent une histoire familiale compliquée car beaucoup ont été retirés à leurs parents pour manque de soins ou maltraitance. L'instabilité ou la dégradation de leurs liens familiaux a entraîné chez eux de nombreux manques éducatifs et affectifs. Le Village d'enfants offre à ces enfants une nouvelle chance de se réconcilier avec leur passé et de se reconstruire. Ils vont ainsi acquérir progressivement et sur le long terme l'éducation, la confiance et les repères indispensables pour devenir autonomes pour leur donner les capacités de s'intégrer dans la société polynésienne en étant un acteur de vie. Ce climat de bienveillance va permettre aux enfants de restaurer le sentiment de leur valeur et les aider à construire leur identité. Dans ce processus, les mères SOS jouent un rôle essentiel, par la prise en compte de l'ensemble de leurs besoins affectifs, relationnels et éducatifs. Elles constituent pour l'enfant une référence adulte stable et sécurisant.

Intégration sociale et autonomie

Village d'Enfants SOS a toujours privilégié l'éducation et la formation et la mise en œuvre de formules innovantes et inventives pour permettre aux enfants de se réaliser et d'être autonomes. Tout est mis en œuvre au sein du Village d'Enfants pour permettre l'intégration sociale locale des enfants :



- Des maisons familiales chaleureuses et équipées pour chaque enfant,
- L'intégration d'enfants dans des activités sportives et culturelles de la commune pour favoriser la socialisation et le maintien d'un réseau d'amis,
- La fréquentation des établissements scolaires locaux,
- L'inscription des enfants à des centres de vacances pendant les vacances scolaires.

La préparation à l'autonomie en fonction des potentialités et des choix de chaque jeune concerne leur orientation professionnelle, leur autonomie sociale et la gestion de leur vie au quotidien.

Lorsque les jeunes quittent le Village d'Enfants, un suivi éducatif peut leur être apporté de façon ponctuelle. Des aides financières associatives complémentaires des dispositifs de droit public peuvent être accordées pour favoriser leurs installations (caution, prêt...) ou pour poursuivre leurs études.

Le village d'enfant

Le village SOS de Papara

Le village d'enfant de Papara s'inscrit dans les dispositifs liés à la protection de l'enfance en danger. **Ouvert sur l'extérieur**, il est situé au Pk 35,5 sur un terrain de 2 hectares. Dans chacune des 12 maisons familiales, entièrement rénovées, sécurisées et équipées, les enfants éprouvent un vrai sentiment de sécurité comme dans une vraie "famille". Ils y vivent à leur rythme, pour **s'épanouir et grandir ensemble**. Chacune de ces maisons accueillent 5 enfants (selon la composition de la fratrie) et leur mère SOS. Les maisons familiales forment ainsi un village, entourant un vaste terrain équipé pour les activités sportives et ludiques des enfants. Les enfants du Village d'Enfants SOS sont scolarisés dans les écoles des environs et comme tous les autres enfants, ils participent aux activités sportives et culturelles proposées par la commune. Une manière de leur permettre de mener la vie la plus "normale" possible, de s'épanouir sans être étiquetés, pour devenir des adultes autonomes et responsables.

Au sein de sa maison, chaque enfant a droit à :

- Une relation durable, éducative et affective avec la Mère SOS. L'Etablissement de cette relation s'établit, en particulier, par le biais de tous les actes de gestion quotidienne de la maison : rythme de vie, soin, nourriture, loisirs, aide aux devoirs... qui sont autant de supports à la création d'une relation affective et d'une action éducative.
- Sa chambre individuelle (sauf en cas de petits où il est plus sécurisant de partager sa chambre avec un autre frère ou sœur). Cette chambre lui est acquise pendant toute la durée de son placement.
- Une vie quotidienne analogue à celle des autres enfants : possibilité d'accueillir des amis, d'avoir ses jouets, jeux, vélos, de téléphoner, participation aux tâches quotidiennes de la maison en fonction de son âge et de ses capacités, participation à l'achat de ses vêtements, liberté d'utilisation de son argent de poche...



L'équipe éducative

L'ensemble des maisons constitue un Village d'Enfants SOS placé sous la responsabilité du directeur. Une équipe éducative est aux côtés des enfants pour les aider à se reconstruire et les accompagner jusqu'à leur autonomie. Chaque personne présente au village concourt à aider les enfants à préparer leur vie d'adulte, à leur donner la confiance en soi nécessaire pour grandir avec le désir d'apprendre et de découvrir, pour devenir des adultes épanouis et responsables.

- **Le directeur** anime l'équipe éducative et les 28 salariés qui travaillent au Village d'Enfants sous sa responsabilité. Il est l'interlocuteur des services sociaux et d'aide à l'enfance. Il est responsable des enfants auprès desquels il a aussi un rôle éducatif. Enfin, il est le garant des relations des enfants avec leur famille.
- **Les professionnelles permanentes de l'accueil des enfants : 8 mères SOS entourent** les enfants qui leur sont confiés de leurs présences affectives, mais aussi de leurs compétences éducatives (diplômées du D.E. d'assistante familiale). Elles sont auprès des enfants au quotidien et dans la durée, et leur offre la sécurité affective et l'éducation dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir jusqu'à leur insertion sociale et professionnelle. Elles ont entre 30 et 50 ans, chacune un parcours différent, mais en commun cette volonté de s'engager dans une mission de plusieurs années auprès des enfants qui leur sont confiés. **9 aides familiale** secondent les mères SOS et les remplacent durant leurs congés et **3 autres aides familiales** sont chargées de l'encadrement des **maisons de préparation** à l'autonomie pour les adolescents

L'équipe éducative de soutien

- **Le chef de service éducatif** assume la responsabilité de l'animation de l'ensemble de l'équipe éducative et de la coordination entre les pavillons et l'équipe d'appui éducatif. Il est chargé notamment de la mise en œuvre et du suivi des objectifs éducatifs, collectifs et individualisés approuvés par le directeur. En l'absence du directeur et par délégation il assure la responsabilité globale de l'établissement dans sa gestion courante.
- **Les éducateurs**, interlocuteurs des enfants et des adolescents, animent les activités sportives, culturelles et de loisirs. Ils interviennent dans le suivi scolaire des enfants et assurent le lien avec tous les adultes qui entourent l'enfant (mère SOS, instituteurs, professeurs, responsables de stage...).
- **Le psychologue** apporte une aide individuelle aux enfants et suit leur évolution d'année en année.

L'équipe administrative :

- **Un responsable administratif**
- **Une secrétaire**
- **Une personne de service**
- **une référente en pédagogie et soutien scolaire**



Actions et projets

Le Projet Educatif Individuel

L'ensemble des décisions concernant chaque enfant sont prises dans le cadre d'un Projet Educatif Individuel soumis à évaluations régulières. Ce Projet Educatif Individuel démarre dès l'admission. Il permet de faire régulièrement un bilan précis de la situation de l'enfant et d'établir des priorités d'action concernant sa santé, scolarité, potentialités, goût et difficultés. Y sont également définies les missions et tâches confiées à chaque membre de l'équipe éducative (Mère SOS, Educateur) ainsi qu'au psychologue et les prestations extérieures. Consigné dans un dossier, il est réévalué, au minimum une fois par an, si possible en partenariat avec le référent du service d'action sociale (SAS), et donne lieu à une synthèse écrite au juge des enfants.

En fonction de leur âge, les enfants participent directement aux orientations les concernant. Il en est de même auprès des parents selon des modalités définies avec le référent DAS.

La Maison d'Accueil Educatif

Elle est ouverte aux jeunes de 14 ans qui sont en difficulté au sein de leur maison familiale du Village.

Elle a donc comme double objectif :

- **La prévention des conflits** au sein de la maison familiale, soit avec la mère SOS, soit avec les autres enfants. C'est un premier temps d'apprentissage de l'autonomie, notamment dans la gestion de la vie quotidienne (ménage, alimentation...), la connaissance des services extérieurs, l'orientation professionnelle, le respect des autres (notamment dans les rapports garçons-filles).
- **Le développement des choix et intérêts personnels** dans le but d'une plus grande confiance en soi et d'un développement des capacités individuelles à gérer ses choix.

Cette maison d'accueil est encadrée en permanence par des aides familiales qui se relaient toutes les deux semaines et bénéficient du soutien des éducateurs du village. Les jeunes continuent à maintenir des liens nombreux avec leur mère SOS et leur fratrie.

Vers l'autonomie

Le foyer de jeunes filles de Papeete

En fonction du projet (d'études ou professionnel) de la jeune fille, une place au foyer peut être réservée pour cette dernière afin de la préparer à la vie seule, en gestion quotidienne assurée par ses soins avec le soutien de proximité tant de l'équipe du foyer que celle du Village d'enfants. Ces jeunes peuvent revenir au sein du village d'enfants pour les WE ou vacances.

Le placement chez des tiers dignes de confiance : la famille parraine

Pour répondre à des demandes particulières (intégration dans divers archipels, projet professionnel particulier...), l'équipe du village d'enfants peut rechercher des familles d'accueil extérieures au village, tout en continuant la responsabilité du suivi éducatif de ces jeunes. Dans ce cas une information et un accord préalable de la direction des affaires sociales sont requis préalablement à une autorisation du Juge des Enfants.



L'atelier de petits bricolages : un projet qui tient à cœur

Former, encadrer, apprendre sont des valeurs de la vie pour être autonome. Depuis plusieurs années, nous tentons de rassembler les fonds nécessaires à l'installation de « l'atelier de petits bricolages » afin d'offrir un espace d'apprentissages aux enfants et adolescents (réparations de vélos, pyrogravure...). Pour nous aider à le réaliser, Ali, Moniteur Technique, a besoin d'un espace sécurisé et aux normes qui coûte près de 3 millions.

SOUTENIR NOTRE CAUSE

Votre soutien régulier permet de faire des **économies sur les frais de collecte**. Ainsi, les sommes réunies sont entièrement dédiées aux enfants que vous accompagnez. Par votre engagement, vous contribuez à assurer la sécurité financière indispensable à une action de développement sur le long terme, notamment l'amélioration et le bon fonctionnement du village, la prise en charge complète des enfants accueillis et le fonctionnement des structures annexes dont bénéficient les familles des environs : jardin d'enfant, école, cantine, dispensaire...

Les financements en 2011

Pays : 65%

Parrainages et dons : 20%

SOS Village d'enfant de France : 15%

Affectations du budget de fonctionnement (schéma à réaliser)

- Charges pour les enfants : alimentation, vêture, équipements, activités, prises en charge (psychologique, ...), frais médicaux et de soins, argent de poche (30%) ;
- Charges incontournables par maison : EDT, produits d'entretien (10%) ;
- Charges en personnel (salariés et vacataires) pour la prise en charge des enfants (50%)

Faire un don régulier ou ponctuel : Le versement de dons réguliers peut être reparti sur l'année, et vous pouvez en choisir le montant comme la périodicité.

Nous parrainer sur le long terme : Le parrainage est un don régulier en faveur d'un village d'enfants SOS.

Devenir bénévole : Des bénévoles peuvent être appréciés essentiellement pour du soutien scolaire, mais aussi pour offrir des moments privilégiés aux enfants : guide de randonnée, artisan en tressage de niau, conteur de la culture polynésienne...

Léguer ses biens : Elever un enfant prend des années. Pour nous aider à assurer notre mission dans la durée, vous pouvez faire un legs, une donation ou souscrire une assurance-vie. De cette manière, vous offrirez à des enfants maltraités par la vie une vraie vie de famille en héritage.

Mettre en place une initiative : Vous participez à la prochaine course de Va'a ou au prochain semi-marathon ? Vous organisez un tamure géant ? Vous vous mariez ? Vous fêtez votre anniversaire ? Vous souhaitez honorer la mémoire d'un proche en collectant des



dons au profit de la cause qui lui tenait à cœur ?

Nous parrainer en matériel : livres, revues ou abonnements,

- **Bibliothèque** : revues, livres et abonnements
- **Salle informatique** : logiciels (pédagogiques et éducatifs de tous niveaux et âges),
- **Equipements sportifs** : chaussures et ballons (basket, volley, ping-pong, etc...),
- **Préparation aux examens** (DNB, BAC) : Deux mois avant les examens, la vacataire en soutien scolaire prépare les épreuves et nous avons besoin d'un financement exceptionnel pour garantir la réussite (200 000 Fcp)
- **Activités** : les adolescents ont besoin de pouvoir s'occuper pendant leurs temps libre. Vos financements permettent d'investir dans des équipements (table de ping pong, filet de volley ball, ...)

Partenariat d'entreprise : pour un projet durable et concret, votre entreprise soutient une cause prioritaire et participe à la mise en place de projets concrets sur le long terme : programmes de développement comme l'accès à l'éducation et aux soins, et prévention de l'abandon. Cela permet de véhiculer l'image d'une entreprise citoyenne et socialement responsable auprès des principaux acteurs de son activité et lui permet de communiquer concrètement sur son action auprès de ses clients, salariés, actionnaires à l'occasion d'une pose de première pierre, inauguration, arrivée des enfants, vie quotidienne du village ou de l'école, ...

Les dons donnent droits à une réduction de la fiscalité appliquée aux personnes morales dans la limite de 3 pour 1000 du chiffre d'affaire ».

REJOINDRE NOS EQUIPES

Le recrutement des équipes éducatives se fait toujours localement. Nous recherchons des mères SOS, des éducateurs, des psychologues et des aides familiales.

Devenir mère SOS : La fonction de Mère SOS forme le pivot à partir duquel se fonde le projet associatif et la prise en charge des enfants. Leur embauche est réalisée après un processus de recrutement comprenant une étude de dossier et de motivation, des examens psychotechniques et 1 stage d'intégration en village d'enfants. Sont particulièrement étudiés la capacité de la mère SOS à s'engager durablement et à travailler en concertation avec les autres membres de l'équipe. Elle devra non seulement avoir des aptitudes à encadrer mais aussi être diplômée de l'action socio-éducative

Devenir éducateur : Ils assurent le suivi individuel des enfants (scolarité, intégration de l'enfant, orientation professionnelle, préparation à l'autonomie et le suivi des jeunes après sortie). Pour cela, ils sont amenés à collaborer directement avec les mères SOS au sein de la maison et à l'extérieur. Ils sont également en charge de l'animation collective pour l'organisation d'activités de loisirs le week-end et pour les vacances. Enfin, ils accueillent les parents et assurent un bilan de la rencontre avec eux.

Le psychologue au SOS Village d'enfant examine les dossiers de demande d'admission pour juger de l'opportunité de celle-ci. Pour ce faire, il peut être à même de rencontrer le service demandeur, réaliser un examen auprès des enfants, recevoir les parents pour apprécier leur position par rapport à ce projet. Il assure également le suivi **individuel durant**



le placement et reçoit régulièrement chaque enfant accueilli pour des entretiens et examens psychotechniques.

Les aides familiales

Leur mission est double : assurer le remplacement des mères SOS pendant leurs congés et travailler en tandem avec ces dernières pour la gestion de la vie quotidienne (repas, ménage, achats, santé, emploi ...).

NOUS CONTACTER

Association Village d'Enfants SOS de Polynésie

BP 50 385- 98716 PIRAE

Tel/fax : 432 111

vesopolynesie@mail.pf

Président : Georges SIU / Gestionnaire : Eric ASPINASS

L'Association Polynésienne est membre de la fédération internationale de SOS Villages d'Enfants, première ONG mondiale privée de protection de l'enfance, les SOS Villages d'Enfants existant dans 132 pays.

Village d'enfant SOS de Papara

PK 35 (C/ Montagne)

Tél : 54 75 75 – Fax : 54 75 76

vesopapara@mail.pf

Directeur : Teva CHARRE

